

combien il fallait de temps pour acquérir cette immunité ; il lui répondit que son fils, occupé depuis peu au rucher, ne ressentait plus du tout les effets ordinaires des piqûres d'abeille. Sur ce, M. Walker se décida à soumettre le fait à l'épreuve de l'expérience. Voici comment il procéda :

Étant allé auprès d'une ruche, il saisit une abeille, la plaça sur son poignet, et se fit piquer, en empêchant l'insecte de s'envoler immédiatement, afin d'essayer de recevoir la dose maximum du venin. Les premières piqûres qu'il reçut durant cette expérience eurent l'effet ordinaire ; tout l'avant-bras fut affecté d'un érysipèle catau, et il se produisit des troubles nerveux accompagnés de chaleur, rougeur, tuméfaction et douleur. Cette attaque dura jusqu'au mardi, et le mercredi 7 septembre il était si bien guéri que, suivant le même plan, il se fit encore piquer trois fois, toujours sur le poignet. L'érysipèle, cette fois, ne fut pas, à beaucoup près, aussi intense ; mais l'expérimentateur éprouva, comme la première fois, une sensation douloureuse allant jusqu'à l'épaule, et remarqua qu'une glande lymphatique, derrière l'oreille, avait considérablement augmenté de volume, par suite de la pénétration du venin dans le système lymphatique. Le samedi 10 octobre, il se fit de nouveau piquer trois fois ; la douleur fut beaucoup moindre, bien que le gonflement fût encore étendu. A la fin de la dernière semaine (17 octobre), il avait reçu 18 piqûres ; le nombre de celles-ci s'éleva à 32 le 31 octobre, jour où se termina l'expérience, qui avait duré environ quatre semaines. Après la vingtième piqûre, il ne survint que très-peu de gonflement et de douleur ; prurit modéré et légère inflammation au voisinage immédiat de la partie piquée, qui ne s'étendit pas au-delà.

VIEILLES GAZETTES

XIV

(Suite)

Comme pour faire taire d'un coup nos détracteurs, la guerre de l'indépendance américaine éclata. En 1775, le Canada fut envahi et l'armée du Congrès, après avoir passé partout presque sans efforts, alla se retourner les ongles sur les remparts de Québec. La conduite des milices canadiennes, particulièrement celles de Québec, fut admirable de bravoure et de fidélité.

Se rappelant que, quinze et vingt ans auparavant, elles tenaient la campagne et remportaient des victoires contre des ennemis trois, quatre et jusqu'à cinq fois plus nombreux, elles avaient repris le mousquet et se battaient avec la certitude de n'être pas vaincues.

Si les miliciens de Québec eussent fléchi en 1775, les destinées du Canada étaient changées. Nous appartenions depuis cent ans à la confédération américaine. La même chose s'est répétée en 1837, lorsque le district de Québec refusa d'entrer dans le mouvement du district de Montréal.

On ne sait pas généralement que le gouvernement offrit en 1774, ou vers ce temps, de rendre le Canada à la France, à condition que cette dernière retirerait ses secours aux Américains.

Il y avait à cette époque, dans le pays, plusieurs citoyens français que « les idées américaines » y avaient sans doute amenés.

On ne saurait être téméraire en supposant qu'ils sympathisaient avec MM. de La Fayette et de Rochambeau et les troupes françaises mises au service de nos voisins. Rien que nous sachions n'était de nature à leur faire aimer l'Angleterre... au contraire !

XV

A l'arrivée de Haldimand, en 1778, la terreur qu'inspirait ce farouche et brutal officier sembla renaître parmi nous, comme aussi un vague besoin de lui créer de l'opposition. Les Yankees tenaient encore tête aux troupes anglaises et nous inspiraient contre le persécuteur une hardiesse inaccoutumée. La politique cherchait dédaigneusement à prendre droit de cité chez nous.

XVI

L'élément qui forme le journaliste, si je puis m'exprimer ainsi, avait déjà une sorte d'existence et se faisait sentir dans les

affaires publiques. Je veux parler de la profession d'avocat que l'on voit surgir dès 1766, date où il fut permis aux Canadiens, moyennant certaines restrictions, d'exercer devant les cours de justice. Avec des avocats sous la main, un peuple mal gouverné n'attend pas longtemps l'heure de l'agitation.

On s'agita un peu, paraît-il, et Haldimand, qui était la cause de cet émoi, ne fut pas fâché de pouvoir en profiter pour exercer des représailles. Les agitateurs, dont les noms ne nous sont pas tous parvenus, étaient apparemment nombreux, puisqu'il est dit que Haldimand en remplit ses prisons.

XVII

La presse militante en Canada fut, à ce qu'il paraît, une création yankee. C'est au lendemain de la mort de Montgomery, au printemps de 1776, que le colonel Hazen, mis au commandement de Montréal, s'occupa de se procurer ce nouvel engin de guerre. Il écrivit au général Schuyler touchant la nécessité d'envoyer en Canada de bons généraux, une forte armée, une somme ronde en argent sonnante et un imprimeur (1). On n'envoya ni armée, ni bons généraux, ni argent, mais il nous vint un imprimeur.

Il se nommait Fleury Mesplets, de l'atelier de Benjamin Franklin, à Philadelphie, à ce que l'on a cru, mais il est certain qu'il imprima comme propriétaire d'imprimerie, à Philadelphie, en 1774, le manifeste officiel lancé par le Congrès pour entraîner les Canadiens dans le mouvement de l'Indépendance.

Rendu en Canada, et les Américains décampés, Mesplets eut tout de même le courage de se mettre à l'œuvre. Se faisant l'organe de l'opinion publique soulevée par les injustices de Haldimand, il publiait à Montréal, en 1779, un journal « du genre libellique », selon que s'exprime un annaliste du temps.

A la même date, un cercle littéraire existait à Québec, mais il n'est pas fait mention de journal de combat. Placé directement sous l'œil du gouvernement, le cercle n'avait qu'à bien se tenir pour n'être pas suspect, c'est-à-dire condamné. Il s'y composait sans doute des couplets frondeurs, méchants, qui mordaient en riant et auxquels la clandestinité ajoutait un titre nouveau. Rien ne nous en reste aujourd'hui.

XVIII

Le rédacteur du journal de Mesplets fut un nommé Jotard, avocat, de Montréal, où s'imprimait la feuille nouvelle sous le titre de : *Tant pis, tant mieux*.

Jotard, dit Laterrière, était « satirique et sophistique comme un avocat, avec un front d'airain que rien n'étonnait. Ivrogne, faux et menteur comme le diable et grand épicurien. Son éducation était solide sans être accomplie. Il haïssait tout ce qui était anglais. En outre, il était plein de préjugés, et fort mauvais ami ».

Voilà donc le portrait du premier écrivain qui s'avisait de lancer des articles politiques dans notre pays. Il fallait un champion de cette trempe, ou à peu près, pour oser jeter le gant à un despote aussi résolu que l'était Haldimand.

Le gouverneur ne se le fit pas dire à deux fois ; il coffra l'imprimeur et le rédacteur, trouvant ce moyen à la fois expéditif et sûr. *Tant pis, tant mieux* mourut du coup. Cela se passait en 1780.

Jotard et Mesplets furent logés dans la prison de Québec ; ils trouvèrent, dans la chambre qu'on leur destina, M. Pierre de Sales Laterrière, ancien directeur des forges de Saint-Maurice, près les Trois-Rivières, qui y attendait depuis treize mois son procès, sur accusation de trahison lors de l'entrée américaine dans le pays en

1775. Haldimand se servait de tous les prétextes pour abattre ceux qui pouvaient porter ombrage à son autorité.

« Mesplets, dit M. Laterrière, différait de Jotard par l'éducation. C'était un imprimeur. Il avait pourtant des connaissances, mais il s'en faisait accroire et ne parlait que d'après son rédacteur. D'ailleurs, fourbe et menteur presque autant que celui-ci, et d'un génie méchant. Si son épouse, qui était très-respectable, ne l'avait pas adouci, il aurait été capable de bien des choses indignes d'un honnête homme ».

Les emprisonnements allaient leur train. Bientôt on vit arriver M. Du Calvet, accusé d'agiter le pays et d'exécuter ce que Jotard conseillait dans *Tant pis, tant mieux*.

Du Calvet était Français, comme Laterrière, Jotard et Mesplets. Il avait vendu ses biens en France pour s'établir en Canada. Tenant une forte maison de commerce à Montréal, il possédait de plus une seigneurie dans la rivière Chambly, et la charge de juge de paix. « Honnête homme, sévère, juste, et calviniste », dit Laterrière.

Du Calvet ne fut pas logé avec les trois prisonniers qui nous intéressent. Je n'ai parlé de lui que pour aider la mémoire du lecteur qui connaît le rôle politique de ce personnage remarquable.

XIX.

« Environ deux mois après l'arrivée de Jotard et de Mesplets dans ma chambre, écrit encore M. de Laterrière, on y amena un Ecosais du nom de Charles Hay, maître-travailleur de Québec, accusé de correspondance avec l'ennemi. Il avait été bien éduqué au collège d'Edinburg. Il était doux, sobre et fort obligeant ».

Laterrière lui donna bientôt la préférence sur ses deux premiers compagnons, et, durant trois années qu'ils vécurent ensemble, ils furent constamment amis, ce qui ne plaisait ni à Jotard ni à Mesplets, aussi les prises de bec et d'ongles étaient-elles fréquentes entre les quatre personnes qui habitaient la cellule.

Jotard et Mesplets, toujours coalisés, tombaient ensemble sur Laterrière qui, doué d'une grande force musculaire, habile à la parade et à l'attaque, leur tenait tête sans trop se donner de mal. L'Ecosais intervenait pour faire cesser le combat et régler les conditions de la paix commune. Les deux journalistes portèrent souvent leur plainte au gouvernement, qui ne les écouta pas.

Ils restèrent tous quatre à peu près trois années ensemble. Vers la fin de leur captivité, Jotard et Mesplets manifestaient pour la dive bouteille un attachement qui les rendait insupportables.

Il faut nous rappeler que la guerre de l'indépendance américaine durait toujours et que Haldimand, tout en refusant d'accorder un procès à ses prisonniers, les tenait sous clef dans l'intérêt de la cause anglaise. Une circonstance fortuite valut à M. Laterrière d'être libéré le premier, en novembre 1783. Il partit pour Terre-Neuve, laissant ses compagnons encore indécis sur leur sort, mais il est probable qu'ils sortirent de prison l'année suivante, lorsque Carleton (lord Dorchester) remplaça Haldimand.

XX

Pendant cinq ou six années, nous n'entendons plus parler de journaux ni de journalistes. La *Gazette de Québec* régnait seule et tenait avec persistance son rang de gazette « la plus innocente de la domination britannique ». William Brown, son fondateur, mourut en 1789, au moment où M. John Neilson, qui devait l'illustrer, commençait à y publier des articles.

On vit paraître, en 1788, le *Quebec Herald* dont l'existence fut de courte durée.

La même année, Fleury Mesplets établit à Montréal la *Gazette littéraire*.

Depuis quatre ans, le pays était gouverné par Carleton, qui nous aimait, et comme nous nous sentions à l'aise sous sa protection, un commencement de travail littéraire se manifestait de place en place. La *Gazette de Mesplets* venait à point servir les pionniers des lettres en Canada.

XXI

« Les représentations scéniques, écrit M. Gérin, étaient devenues, paraît-il, fort en vogue à Québec, vers 1791. On voit que le prince Edouard, accompagné des gouverneurs Clark et Simcoe, assista, le 18 février 1792, à la représentation de la *Comtesse d'Escarbagnas* et du *Médecin malgré lui* ».

C'est alors que M. Joseph Quesnel, poète et musicien, vint se fixer en Canada. Il était de Saint-Malo. Nous lui devons la principale part du réveil littéraire que l'on remarque à partir de 1788 dans notre pays. *Colas et Colinette*, qu'il composa en 1788 et qu'il fit jouer à Montréal en 1790, ouvre dignement la liste des productions canadiennes.

Avec le petit groupe de Français dont j'ai parlé et qui comptait M. Quesnel parmi ses plus habiles, semble naître chez les Canadiens la fantaisie d'écrire.

XXII

Jusque là, nous avions été assez indifférents au besoin de produire des œuvres littéraires. Nous ne manquions pas d'hommes instruits, cependant. Mais l'état de sujets entièrement soumis aux volontés d'un pouvoir ombrageux nous imposait en quelque sorte la nécessité de ne faire paraître nos talents que le moins possible.

La chansonnette fut de tout temps une arme dans la bouche de nos aïeux. Or, pour chanter des couplets, il faut en premier lieu des poètes qui les composent.

Le Canada n'a jamais manqué de rimeurs, et il en a produit qui, pour être inconnus aujourd'hui, n'étaient pas moins en vogue, pas moins écoutés de leur vivant. Un recueil manuscrit du siècle dernier, que j'ai eu la bonne fortune de feuilleter, nous montre que même aux époques les plus critiques de notre histoire, le génie poétique, la verve gauloise, l'esprit frondeur existaient dans les cercles canadiens. Les gens instruits, en bon nombre, se permettaient d'aiguiser une épigramme, de polir une strophe badine que l'on faisait courir sous le manteau ou qui s'apprenait par cœur. C'est ainsi que les Français se vengent le plus souvent de leurs ennemis et se consolent des maux qu'ils ne peuvent éviter.

Notons que les livres n'étaient pas rares dans notre pays sous les premiers gouverneurs anglais. On a constaté qu'il y avait soixante mille volumes dans les bibliothèques, ce qui correspond à un volume par âme. De nos jours, il serait curieux de voir si nous en avons autant, proportions gardées. Je crois que non.

Ces livres étaient venus de France avant 1760. Ils traitaient de philosophie, d'histoire et de littérature en général, mais on peut affirmer qu'il ne s'y rencontrait aucun ouvrage propre à nous éclairer sur le mode de gouvernement le plus praticable et le plus juste dans une colonie.

Nos instincts étaient donc à la littérature et point à la politique. Je parle des Canadiens qui lisaient. Il aurait été impossible de tirer le moindre petit journaliste de notre population. Ni l'enseignement nécessaire à la chose, ni la liberté du côté du pouvoir ne nous étaient donnés. Aussi nos premiers journalistes furent-ils des Français d'importation directe, comme on l'a vu.

XXIII

La révolution française venait d'éclater. Elle tenait levé sur l'Europe une épée qui avait été victorieuse en Amérique. La métropole anglaise se sentait embarrassée

(1) *The Antiquarian*, I. 58.